

## Editorial

## INDECENT !

Alors que le mécontentement monte de partout, alors que le gouvernement et ses valets passent leur temps à discréditer le mouvement des gilets jaunes, mettant en exergue des actions de casse très minoritaires et sans aucune mesure avec les revendications de justice sociale portées par le plus grand nombre, les entreprises du CAC40 viennent de verser 57 400 000 000 euros à leurs actionnaires !!! C'est un montant record depuis 15 ans.

### Brutal, indécent, insupportable !!!

Car ces 57,4 milliards d'euros pour les « premiers de cordée » percutent de plein fouet le peuple français en quête d'égalité, de fiscalité juste, de salaires dignes, d'une augmentation du SMIC et de meilleurs services publics. Cet argent, dont Emmanuel Macron ne parle pas, démontre le décalage énorme entre le règne du capital et le monde du travail.

### Les travailleurs sont dans la rue ?

« Arrêtez de râler », dit Macron.

« Allez vous faire voir ! Nous, on se goinfre », renchérisse les tenants du capital.

Et comme si ce n'était pas suffisant, l'un continue à verser aux autres les aides publiques (CICE, CIR, etc.) qui ne débouchent sur rien en matière d'emploi.

C'est insupportable ! C'est indécent ! Comment mettre fin à ce scandale ? Qui osera prélever à la source les entreprises qui transfèrent leurs profits dans les paradis fiscaux ?

Ce n'est certainement pas l'escalade autoritaire et la répression qui s'abat sur les manifestations des gilets jaunes sous le faux prétexte d'une loi anti-casseurs qui va aider à cela.

La répartition des richesses : voilà les maîtres mots de notre avenir en commun.

Rappelons, pour conclure, cette statistique vertigineuse : 1 % de la population mondiale possède plus que tous les autres réunis.

**Ces 99 %, c'est nous !!!**

## SOMMAIRE

- p. 1 : Editorial / Hommage à Jean Delarue.
- p. 2 : La mise sous tutelle des collectivités locales par l'État : un déni de démocratie / La piscine de Trélazé pour 2020.
- p. 3 : Sur le maintien des subventions aux associations / Européennes (PCF).
- p. 4 : L'avenir du site Napoléon : penser global !

## JEAN DELARUE NOUS A QUITTES

Jean était né le 3 juillet 1926 à Saint Nicolas de Bourgueil. Issu d'une famille modeste, il connaît la rudesse des travaux des champs. Après son certificat d'études, il doit travailler. Il découvre alors l'exploitation capitaliste et l'injustice sociale. Il prend alors conscience que pour défendre ses droits et sa dignité, il faut s'inscrire dans une action collective plus large. C'est à ce moment-là qu'il adhère au Parti Communiste. Il lui sera fidèle jusqu'à son dernier jour. Après avoir été diffuseur de l'Humanité pendant plusieurs années, Jean s'installe à Trélazé où il participe activement à la vie de la section. Il se lie d'amitié avec de nombreux militants ardoisiers ainsi qu'avec de nombreux résistants rescapés des camps nazis. Il avait une grande admiration pour ces hommes et ces femmes qui avaient combattu pour libérer notre pays du joug fasciste.

Militant infatigable, il était de toutes les campagnes organisées par notre parti contre les guerres coloniales. C'est d'ailleurs en 1960, au cours d'un grand meeting contre la guerre d'Algérie, à la Bourse du Travail d'Angers, qu'il fut blessé au cours d'une charge particulièrement brutale de la police aux ordres de la municipalité d'alors.

En 1984, Jean fait valoir ses droits à la retraite après 45 années de vie active. Mais la retraite, pour Jean, ce n'est pas l'inactivité. Il reste le militant qui a gardé intacte sa capacité d'indignation. Dans son nouveau logement, dans le quartier de la Goducière, il continue à militer activement, à distribuer des tracts. Il y retrouve également le goût du jardinage. Il lit beaucoup, il voyage et s'adonne à une nouvelle passion : la sculpture sur bois. Il était particulièrement fier d'avoir sculpté le buste de Jean Moulin, cette grande figure de la Résistance. C'est d'ailleurs auprès de la statue de Jean Moulin, oeuvre de François Cacheux, exposée aux « Anciennes Ecuries » que Jean a été photographié pour la dernière fois le 5 juillet, quelques jours avant sa mort.

Jean a été inhumé au cimetière de Trélazé le 13 juillet dernier. Un hommage émouvant lui a été rendu en présence de nombreux militants et amis.

Notre section s'est associée à cet hommage à un militant, qui tout au long de sa vie, a été convaincu qu'il ne pouvait y avoir de progrès humain sans combattre.



## La mise sous tutelle des collectivités locales par l'État : un déni de démocratie !

En 2018, Les élu-e-s de la Gauche Trélazéenne ont maintes fois exprimé de vives et légitimes inquiétudes vis-à-vis de la politique gouvernementale et de ses conséquences sur les collectivités locales ou les moyens dont elles disposent (et disposeront) pour mener à bien leurs missions.

Trélazé n'est pas un village gaulois ! L'impact des choix opérés au niveau national est en effet énorme sur notre commune (comme sur toutes les collectivités locales et leurs capacités d'action).

Nous évoquons lors du Débat d'Orientations budgétaires, et à titre d'exemples, les incertitudes relatives aux dotations d'État, la mise sous tutelle des collectivités locales, la taxe d'habitation, le rejet des amendements relatifs à la politique de la Ville, le rapport Borloo, les saignées dans le monde du sport ou enfin le contrat Cahors.

**Nous sommes résolument opposé.e.s au principe de ces « contrats »** par lesquels l'Etat, pour contraindre les collectivités à réduire la dépense publique, s'immisce dans la construction souveraine de leurs budgets.

Cela constitue à nos yeux une remise en cause sans précédent de la décentralisation et du principe de libre administration des collectivités territoriales garantis par la Constitution.

Ces diktats n'ont de contrat que le nom, puisqu'un contrat est par définition un accord volontaire entre deux parties, alors que ces « contrats » sont imposés aux collectivités, qui se verront infliger de lourdes pénalités financières en cas de non-respect, qu'elles soient signataires ou non.

Quelles que soient leurs sensibilités politiques, les élus municipaux ont été choisis par les citoyens de nos communes sur la base de programmes politiques. Avec ces contrats, c'est ce choix démocratique qui est violé.

Nous défendons le droit de pouvoir développer des services publics de qualité dans nos communes populaires, des services publics répondant aux besoins des habitant.e.s, réduisant les inégalités, favorisant l'émancipation.

Nos territoires ont en commun de contribuer par exemple de façon volontariste au nécessaire effort de construction pour répondre à la crise du logement. Comment développer les équipements et les services publics nécessaires, s'il nous faut dans le même temps réduire nos dépenses ?

Sur ce point, nous continuerons, ici et ailleurs, à nous faire entendre et à lutter contre ces logiques, pour en finir avec cette politique d'austérité budgétaire qui brise les dynamiques locales, affaiblit dangereusement la commune et aggrave chaque jour davantage la situation sociale des habitant.e.s.

## La piscine de Trélazé pour 2020

*Lors des débats budgétaires de décembre, le projet de la piscine fut évoqué pour 2020. Chacun convient ici qu'il s'agit là d'une urgence...*

**Nous sommes très heureux de voir que la majorité a évolué vis-à-vis de notre proposition (faite il y a 3 ans maintenant) de permettre d'ouvrir des créneaux gratuits pour les Trélazéens, notamment l'été.** Si le principe a été acté, force est de constater que le bénéfice de l'expérience fût très limité l'été dernier dans la mesure où les créneaux étaient réduits et que la piscine (pour des raisons techniques notamment) ne fut ouverte qu'entre le 14 juillet et début août.

**Le projet de piscine pour 2020 mérite que nous nous y penchions avec le souci de mettre les moyens pour faire fonctionner ce futur outil.** A nos yeux, il y a une nécessité de créer les conditions pour qu'il réponde aux besoins de notre population. En clair, que la future piscine conserve sa vocation d'apprentissage et qu'on la double d'une autre vocation plus ludique et familiale.



Dans les années 2000, les élus de La Gauche Trélazéenne avait pris toute leur part sur le large débat au sujet de la Médiathèque. La position qui avait été la nôtre à l'époque était qu'il fallait mettre les moyens en termes de fonctionnement pour faire tourner l'investissement fait. Nous avons fait part à plusieurs reprises de nos inquiétudes sur cette question de la médiathèque et des moyens qui lui sont alloués pour fonctionner.

Concernant la future piscine, nous ne disons rien d'autre. Si nous investissons massivement dans un bel outil à la fois d'apprentissage, familial et ludique, il conviendra de mettre les moyens pour le faire fonctionner.

Aussi, sommes-nous favorables à une réflexion préalable sur les plages d'ouverture de la future piscine en périodes scolaires, sur les créneaux alloués aux différentes pratiques et à une extension de son ouverture sur toute la période estivale (avec gratuité pour les Trélazéens). Il y a quelques années, on nous avait répondu que la fermeture au mois d'août correspondait aux congés du personnel de surveillance.

Nous avons voté lors du conseil municipal du 5 novembre dernier des délibérations permettant le recrutement d'agents contractuels **sur des emplois non permanents afin de faire face à des accroissements saisonniers d'activité. Nous croyons que nous pourrions nous saisir de ce moyen pour garantir une ouverture de la piscine sur toute la période estivale (gratuite sur des créneaux à définir).** Cela aura nécessairement un coût mais répondra cependant aux besoins d'une part importante de notre population (celle n'ayant par exemple pas les moyens de partir en vacances).

## Vie des associations...

**Fréquemment, la majorité municipale évoque le maintien des subventions aux associations.** S'il est vrai que de nombreuses communes (et pour différentes raisons !) les ont baissées, d'autres ne l'ont pas fait, dont notre commune.

Compte tenu de la réalité de la Ville, **c'est un choix politique que nous avons toujours soutenu.** Vu l'évolution démographique de la commune, nous serions même favorables à voir l'enveloppe être augmentée.

Sur ce sujet, **la majorité pointe aussi souvent le coût des aménagements sportifs ou des frais de fonctionnement des locaux municipaux utilisés par nos associations.**

Récemment, un président de club soulignait que les travaux réalisés (salles, terrains, etc.) sont **avant tout des « investissements pour les générations à venir ».** Nous partageons bien évidemment le point de vue !

Concernant l'utilisation des locaux municipaux par les associations, nous appelons chacun à rester vigilant pour ne pas retenir que les dépenses pour la Ville. **Une telle posture pourrait laisser entendre que l'investissement quasi-quotidien des bénévoles représente un coût pour la collectivité.** S'il convient d'être attentifs aux dépenses de la Ville, nous considérons qu'il serait fort intéressant de mettre, en face de qui est

dépensé, ce qui est économisé par l'action de tous ces bénévoles.

**Les clubs sportifs par exemple pourraient très bien faire le décompte des heures passées par tous leurs bénévoles pour l'administration des structures, l'entraînement et l'encadrement des jeunes de Trélazé. Cela ferait une sacrée somme dans la colonne « économies pour la Ville »...**

Et, si nous faisons un tel calcul, nous serions curieux de mettre le résultat en parallèle avec ce que coûteraient des éducateurs pour un même volume d'heures.

## Européennes. « Les communistes en mode combat »,

Trois questions à... Ian Brossat, porte-parole du PCF, tête de liste aux élections Européennes.

Lu dans la presse

OF – 29 novembre 2018

**Votre nouveau secrétaire national Fabien Roussel, a promis un PCF « plus fort, plus influent, plus combatif ». Concrètement ?**

Nous sommes sortis de notre congrès rassemblés. Les communistes sont désormais en mode combat. L'élection de Fabien Roussel est aussi un signal fort. Il est député d'une circonscription populaire du bassin minier. Il a cette capacité à s'adresser aux ouvriers, aux employés et à porter la voix contre les injustices sociales, contre la vie chère. Nous sommes en train de devenir un pays de travailleurs pauvres. Le PCF a vocation à s'adresser à tous ceux qui n'en peuvent plus de cette situation. Nous pouvons rassembler très très largement sur ces questions.

**Jusqu'à imaginer un front uni aux côtés des gilets jaunes ?**

Je me sens 100 % solidaire du mouvement. Il faut entendre

cette colère sur la question du pouvoir d'achat et des injustices sociales. Le monde du travail trinque alors que la suppression de l'impôt sur la fortune est un cadeau de 33 euros par jour à 300 000 super riches. Il y a un sentiment d'injustice. Après, la question est celle du rôle des partis dans cette période. Le PCF doit proposer des solutions. C'est précisément ce que nous faisons, en demandant par exemple d'augmenter le Smic de 200 €, en réclamant le rétablissement de l'impôt sur la fortune, ou bien encore la fin du gel des pensions de retraite. C'est très concret. Les propositions d'Emmanuel Macron ne nous permettent pas de sortir de la crise. Cela va finir par être non seulement une crise sociale, mais aussi une crise politique.

**(...) La campagne des Européennes. Quel message ?**

Celui d'une autre Europe. La question du pouvoir d'achat doit être au cœur de la campagne. Les politiques promues par l'Union européenne imposent l'austérité et la concurrence partout. Elles tirent vers le bas le monde du travail. C'est vrai dans tous les domaines. Dans l'industrie avec le travail détaché, les délocalisations, comme pour les services publics. A coup d'injonction à tout privatiser, l'Europe fragilise nos territoires et tout particulièrement nos territoires ruraux... Ce sont précisément ces questions-là qui sont au cœur de la révolte des Gilets Jaunes...

**Un autre Europe passe par rediscuter les traités...**

C'est le constat d'une réalité. Quand on voit par exemple que les traités Européens ne nous permettent pas d'imposer que nos cantines se fournissent localement, au nom de la concurrence libre et non faussée. On marche sur la tête. De la même manière en matière d'industrie. On n'a pas le droit d'imposer que la commande publique permette de faire travailler les entreprises locales ? Et c'est comme cela qu'on se retrouve avec des trains ou des métros commandés en France et réalisés à l'autre bout de l'Europe, en République Tchèque ou en Pologne. Ces logiques-là sont mortifères.



Ian Brossat, tête de liste pour le PCF aux Européennes, lors congrès du Parti Communiste Français (PCF), le 25 novembre dernier. | PHOTOPQR/LE PARISIEN/MAXPPP

## L'avenir du site Napoléon. Penser global !

Depuis la fermeture des Ardoisières, le projet d'aménagement du site ardoisier (autour de la carrière Napoléon) est régulièrement évoqué par le Maire. Pour répondre à nos interrogations sur ce sujet, le maire a souligné qu'un cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage était sollicité et devrait présenter très rapidement un projet.

**Sur ce point, nous réitérons notre souhait de voir une commission extra-municipale se mettre en place** (avec les élus, associations, citoyens, experts...), d'autant que comme l'ARENA en son temps, cette question ne faisait pas partie du programme de la majorité lors des élections municipales. **Nous pensons que c'est justement parce que les décisions ne sont pas encore prises qu'il faut en discuter maintenant. Nous refusons d'avoir à nous prononcer sur un projet ficelé. Sans cela, ce n'est pas la peine de parler de concertation.**

Fin 2014, nous alertions déjà sur ce sujet. Nous considérons toujours qu'il y a matière à travailler un projet exemplaire, basé sur un mode de développement durable et humain.

**Concernant les enjeux économiques**, le futur projet devra bien entendu prendre en compte la nécessité d'attirer des activités sur la ville, renforcer son dynamisme par la création d'emplois (que nous souhaitons pérennes) autour des potentialités du site en termes de tourisme, de culture et de loisirs. Sur ce point, la localisation géographique de la Carrière Napoléon offre des atouts incontestables : accessibilité, ouverture sur la vallée de la Loire ou l'Authion, etc. **A l'échelle intercommunale, il y aurait intérêt à réfléchir le futur de cet espace en terme de maillon entre Les Ponts-de-Cé/la vallée de la Loire et le reste du site ardoisier, et au-delà, une ouverture sur Angers et l'agglomération.**

**Il faut en finir avec les stratégies concurrentielles dans lesquelles des millions d'euros sont gaspillés. La raison devrait l'emporter et nous considérons comme essentiel d'enfin réfléchir en termes de coopération.** Mais pour cela, c'est très en amont qu'il faut mettre tout le monde autour de la table. Penser culture et loisirs au niveau « Agglomération » n'est pas une ineptie et n'est pas contradictoire avec le nécessaire maintien des identités propres à chacune des composantes d'ALM. Les questions économiques ou d'emploi étant des compétences d'agglomération, il y a, sur le volet économique, la nécessité de travailler de façon collective pour la pleine réussite du projet.

**Le principe d'une politique sociale est d'opérer des choix visant à réduire les inégalités.** La présence d'un site comme le nôtre constitue un levier que nous pourrions activer, dans l'intérêt des Trélazéens, en faisant le choix d'un centre d'accueil de classes vertes sur le site ou à proximité. **Nous défendons ce projet depuis la campagne de 2014.** Le Maire a balayé cette proposition du fait de l'impossibilité d'y faire des constructions. Faux puisque le projet qu'il défend prévoit la construction d'hébergements divers et variés!

**Du point de vue pédagogique et patrimonial**, Trélazé et le site ardoisier sont particulièrement «exploitables» (histoire

industrielle et sociale, Sciences et Vie de la Terre, EPS, etc.). Les activités pédagogiques déjà menées suscitent de vifs intérêts. Nous disposons aussi des Anciennes Écuries et du musée de l'Ardoise ... Et que dire de l'ouverture sur Angers et de ses potentialités culturelles ou encore la vallée de la Loire jusqu'à Fontevraud ? Ce projet de classe verte permettrait de se doter d'un outil utile et nécessaire pour les écoles de la ville, voire pour le collège ou même le lycée professionnel, peut-être de travailler à des jumelages avec d'autres communes en France (mer, montagne, ou autres)! Il y aurait même la possibilité de réfléchir à sa mise à disposition, là aussi, pour des écoles de l'agglomération ou au-delà. Là encore, les logiques de coopération doivent prévaloir !

**Bien sûr, comment penser ce site sans évoquer son caractère exceptionnel du point de vue écologique et environnemental ?**

Une nouvelle fois, nous aurions tort de penser un aménagement à la seule échelle de la carrière et de ses abords, la proximité de la vallée de la Loire et de l'Authion (avifaune de la Fosse de Sorges) est là pour le souligner. Il s'agit là d'un site d'une richesse écologique unique dont la préservation doit constituer un axe essentiel du projet qui doit être humain et durable.

**Enfin, pourquoi ne pas envisager d'utiliser une partie de cet espace pour la création d'un jardin qui pourrait être « bio » au service de la restauration municipale**, ce serait mettre la qualité et la santé au service du plus grand nombre. De plus, il serait un support pédagogique extraordinaire.

Depuis 2011, la commune de Mouans-Sartoux (région PACA) possède sa propre régie municipale agricole pour produire elle-même les salades, tomates ou pommes de terre dont ses cuisines ont besoin. **Dans cette commune d'un peu plus de 10 000 habitants tous les enfants des écoles et des crèches ainsi que le personnel communal mangent « bio » depuis le 1er janvier 2012.** L'agriculteur est un employé municipal, salarié à temps plein, qui travaille avec l'aide de l'équipe des espaces verts. **La ville de Mouans-Sartoux a accompagné ce projet par la mise en place d'un programme pédagogique réfléchi qui amène les enfants à prendre en main leur propre citoyenneté** (Temps d'Accueil Périscolaires, ateliers autour de l'alimentation, visites de la régie agricole, récoltes, etc.). En ayant fait le choix d'y ajouter les principes d'une alimentation biologique, elle relocalise la production, crée du lien entre les acteurs du champ à l'assiette et revalorise certains métiers. Cette politique fait école jusque dans les foyers (évolution des pratiques alimentaires). Nous avons là un moyen concret de contribuer, dans la durée, à la réussite d'un projet visant à réduire les inégalités sociales. C'est de nouveau un projet qui peut se concevoir en collaboration avec d'autres collectivités. Les surfaces offertes par le site ardoisier, et leur localisation, pourraient même ouvrir la porte à une régie inter-communale.

**Pour cela, il faut définitivement rompre avec les logiques de concurrence.**